

Proviseur

Affaire suivie par :
CHARLES TARDY
04 77 10 17 30
ce.0420014m@ac-lyon.fr

5, rue Michelet
42700 Firminy

Firminy, le 2 décembre 2021

Le proviseur

aux

Responsables légaux des élèves du LGT des classes
de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale

Objet : Modification de l'organisation de la remise des Bulletins 1^{er} trimestre

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la situation sanitaire du pays s'est aggravée dans les 15 derniers jours. Devant cette situation, nous ne pouvons maintenir l'organisation de la remise des bulletins dans les modalités proposées. En effet, les rendez-vous individuels entraînent de nombreux contacts et un brassage important de personnes sur la même soirée.

Conscients de l'importance des temps de communication avec les responsables légaux de nos élèves, nous vous proposons ainsi une nouvelle organisation qui nous permettra de vous accueillir, de dialoguer avec les enseignants et d'assurer un cadre sanitaire plus conforme à la situation actuelle.

Les dates de remise des bulletins sont inchangées :

Classes de 2^{nde} : LUNDI 13 DECEMBRE à partir de 18h00

Classes de 1^{ère} : MARDI 14 DECEMBRE à partir de 18h00

Classes de Terminale : JEUDI 16 DECEMBRE à partir de 18h00

Modalités d'accueil :

Il est demandé la présence d'une seule personne par élève.

Chaque représentant légal sera reçu par un professeur de la classe qui remettra le bulletin et le commentera au nom de l'équipe pédagogique de la classe.

Le professeur principal fixe un horaire de rendez-vous avec les représentants légaux des élèves de la classe. Les rendez-vous sont fixés toutes les 15 minutes.

3 professeurs sont prévus par classe. Chaque professeur reçoit le représentant légal dans une salle définie indiquée sur le coupon qui sera remis aux élèves.

L'entretien d'une durée de 10 minutes environ permettra de faire le point sur les réussites et les difficultés de l'élève. Ces modalités permettent de limiter les contacts et le brassage entre les personnes.

L'équipe de direction vous présente ses excuses pour ses modifications tardives imposées par la situation sanitaire actuelle.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

